

Date de dépôt : 25 mai 2016

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Thomas Wenger : Luc Barthassat est-il membre du comité de l'initiative pour un financement équitable des transports (« Vache à lait ») à titre personnel ou en tant que conseiller d'Etat ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 13 mai 2016, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Les 26 cantons s'opposent à l'initiative pour un financement équitable des transports dite « Vache à lait » :

<http://www.letemps.ch/suisse/2016/04/11/cantons-rejettent-initiative-pro-routes-vache-lait> ;

<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Les-cantons-rejettent-l-initiative--vache-a-lait--16620152>.

Dans le supplément de la Tribune de Genève « Routes : l'année cruciale » du 14 janvier dernier financé en partie par le DETA (http://ge.ch/mobilite/media/mobilite/files/fichiers/documents/tg_routes_1401_2016.pdf), M. le conseiller d'Etat Luc Barthassat répond à la question suivante sur l'initiative :

« – Vous étiez dans le comité d'initiative « Vache à lait » : votre position aujourd'hui ? – A l'époque, je militais pour l'instauration de deux fonds bien distincts : un en faveur du rail et l'autre en faveur de la route. Aujourd'hui, c'est fait avec FAIF (fonds ferroviaire) et FORTA (fonds autoroutier). J'espère donc que l'initiative « Vache à lait » sera retirée. »

On peut lire encore aujourd'hui en date du 25 avril 2016, en pleine campagne de votation, sur le site de l'initiative pour un financement équitable des transports (<http://www.financement-equitable->

transports.ch/komitee) que M. Luc Barthassat est resté membre du comité d'initiative qui appelle à voter OUI contre l'avis des 26 cantons.

Compte tenu de ce qui précède, mes questions sont les suivantes :

- **M. le conseiller d'Etat Luc Barthassat est-il membre du comité de l'initiative pour un financement équitable des transports (« Vache à lait ») à titre personnel ou en tant que représentant officiel de l'Etat de Genève ?**
- **Quelle est la position officielle du canton de Genève sur cette initiative ?**

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La récolte des signatures pour l'initiative fédérale « Pour un financement équitable des transports » a débuté en date du 5 mars 2013. En tant que conseiller national, M. Luc Barthassat a intégré à cette époque le comité d'initiative en vue de pousser la Confédération à la création d'un fonds routier spécifique, à l'instar de celui mis en œuvre en faveur du rail (FAIF).

Ces deux fonds sont désormais constitués (FAIF) ou en voie de l'être (FORTA), ce dernier ayant été récemment adopté au Conseil des Etats, et actuellement en cours d'examen au Conseil national.

Au moment de sa prise de fonction en tant que conseiller d'Etat, M. Luc Barthassat avait informé les initiants qu'il renonçait à être actif dans le comité d'initiative.

En date du 6 mai 2016, M. Luc Barthassat signait, avec ses homologues romands chargés des transports, le communiqué de la Conférence des transports de suisse occidentale « Initiative vache à lait : un danger pour les transports publics ». La Conférence des directeurs des transports de Suisse occidentale (CTSO), qui regroupe les conseillers d'Etat responsables des transports des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura, s'est prononcée lors de sa séance du printemps pour le rejet de l'initiative dite « vache à lait ».

Par ailleurs, avec l'appui de Genève par la voix du président du Conseil d'Etat, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) rejette catégoriquement cette initiative dans son communiqué de presse du 11 avril 2016 – Les cantons rejettent l'initiative « vache à lait ». La Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) invite également à s'y opposer, dans son communiqué du 19 mai 2016 – « Pour un financement équitable des transports : des atours aguicheurs qui induisent en erreur ! Non le 5 juin prochain ».

Au regard de ces éléments, il apparaît que la position du canton de Genève, et de son conseiller d'Etat chargé des transports en particulier, est sans équivoque, invitant au rejet de l'initiative fédérale « Pour un financement équitable des transports » le 5 juin 2016.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP